

**Note d'expression émise par l'association du club canoë kayak GESN  
(Golbey, Epinal, Saint Nabord) à l'attention de M. le commissaire enquêteur  
de l'enquête publique concernant l'aménagement  
d'un parcours d'eaux vives sur le site de la ZAC du port d'Epinal.  
Approuvée à l'unanimité, le 29 avril 2021, par le Comité Directeur du GESN.**

**Sommaire :**

A - Préambule

B - Notre identité

C - L'organisation de l'association

D - Un nouveau stade d'eaux vives : projet souhaité de longue date par le GESN et mûrement réfléchi

E - Le projet, porté par la communauté d'agglomération d'Epinal

F - Un fonctionnement simple, une réflexion poussée

G - Des retours d'expériences transposables à notre agglomération

H - Conclusion

Annexe 1 : Epinal, au cœur de l'Europe du "monde du canoë-kayak"

**A - Préambule :**

L'enquête publique prescrite par M. le Préfet des Vosges se déroule du 09 avril au 10 mai 2021. Le dossier complet, comprenant notamment une étude d'incidence sur l'environnement, est disponible. Le CoDir a pris connaissance de l'ensemble du dossier et souhaite s'exprimer auprès de M. le commissaire enquêteur. Cet écrit lui sera transmis et commenté.

**B - Notre identité :**

Le GESN fête son cinquantenaire en cette année 2021. Née d'un désir d'une activité de loisirs peu fréquente à l'époque dans les Vosges, l'association a toujours été en développement, sans ralentissement. De petits groupes pratiquaient sur Epinal, Golbey et Saint-Nabord. Il est vite apparu pertinent de s'unir pour fédérer et grandir. Des installations (bâtiments) sont à disposition des adhérents dans ces trois villes. Les municipalités ont toujours été en soutien de l'association tout au long des années. Si les rivières naturelles, dans les Vosges, en France et en Europe sont fréquentées par nos adhérents, il nous faut aussi disposer d'un équipement d'eaux vives pour former en toute sécurité les adhérents et pour proposer des activités de découverte. Nous utilisons pour cela depuis 1988 le parcours d'eaux vives du centre-ville. S'il a été novateur à l'époque, il connaît aujourd'hui des limites techniques pour le développement de l'ensemble de nos activités. Celles-ci ont évolué depuis 30 ans... Il en est également ainsi dans bien d'autres sports.

Notre association permet aujourd'hui la pratique d'activités nautiques de plusieurs manières :

- Le sport loisir "de 7 ans (savoir nager) à 77 ans" pour les adhérents réguliers, avec des animations tout au long de la semaine et des stages aux vacances scolaires pour naviguer sur d'autres rivières françaises et européennes.
- Le sport au sein de programmes pédagogiques avec des groupes scolaires, périscolaires et ACM mêlant découverte de la discipline et des différents milieux de pratique.

- Le sport compétition avec des sections sportives pour les jeunes scolarisés dans les collèges et lycées du territoire, mais également par l'accompagnement d'athlètes vers le haut niveau national et international.

- Le sport santé en association, par exemple, avec la ligue contre le cancer pour toute personne voulant retrouver une activité sportive adaptée (dragon boat, paddle, et canoë-kayak) ou encore dans le cadre du dispositif Prescirmouv.

- Le sport handicap avec des installations qui s'adaptent au fil des années à chaque pratiquant selon ses besoins.

- Le sport "grand public" avec la mise à disposition et l'encadrement d'activités nautiques en toute sécurité pour faire découvrir notre territoire (canoë-kayak, paddle et pédalo).

Pour le développement de chacune de ces activités, un nouveau stade d'eaux vives prenant en compte les évolutions techniques de ces 30 dernières années, est nécessaire afin de proposer des programmes adaptés, attractifs et innovants.

L'association compte en moyenne 180 adhérents réguliers et nous accueillons environ 1 800 personnes au long de l'année sur des actions de découverte.

Le club possède 2 médailles de bronze olympiques (Jacky AVRIL en 1992 à Barcelone, Gauthier KLAUSS / Matthieu PÉCHÉ en 2016 à Rio), il compte également 30 médailles en Championnat du Monde, 6 en Coupe du Monde et 10 en Championnat d'Europe.

Mais également 22 titres en Championnat de France des Clubs et plusieurs en Championnat d'Europe des clubs de canoë-kayak slalom.

Aujourd'hui également présent dans de nouvelles pratiques comme le free style, et le kayak extrême.

L'association, en relation fréquente avec les institutions (mairie, département, CAE, région), s'emploie à déployer son activité bien au-delà des villes par une démarche structurante au niveau du territoire.

L'association, par une gestion saine et rigoureuse, élabore des budgets prévisionnels annuels qui sont toujours en équilibre en fin d'exercice. Tant en investissement qu'en fonctionnement.

### **C - L'organisation de l'association :**

Le CK GESN est une association loi 1901. Notre organisation est pilotée par un Comité directeur de 20 personnes, dont 10 sont membres du Bureau. Le Comité directeur a un rôle de contrôle des activités du Bureau qui lui-même a pour rôle de gérer le quotidien de l'association. Des réunions mensuelles sont instaurées pour valider les actions au niveau du Bureau.

Quatre à cinq réunions par an se déroulent en Comité Directeur (CoDir) pour contrôler les actions en lien avec le plan de développement du club.

Le pilotage de l'association s'appuie sur des plans de développement de 4 ans, en phase avec les périodes de Jeux Olympiques. Les plans de développement 2017-2020 et 2020-2024 intègrent le projet de stade d'eaux vives et l'évolution de l'organisation de la structure en conséquence.

L'équipe dirigeante bénévole, s'appuie sur une équipe salariée structurée : un chargé de développement (1 ETP), une personne à l'accueil des adhérents (0,3 ETP) et trois cadres pour l'ensemble des activités proposées (3 ETP).

Les activités encadrées sur le secteur d'Épinal pour les adhérents réguliers représentent 1200 heures et les activités grand public représentent 800 heures planifiées, ceci à l'année. L'association réalise également environ 150 jours d'actions entre compétitions ou déplacements sur des stages.

## **D - Un nouveau stade d'eaux vives : projet souhaité de longue date par le GESN et mûrement réfléchi :**

Le GESN imagine ce nouvel équipement d'eaux vives depuis le milieu des années 90. Il a déjà été mentionné dans le plan de développement du club en période 2017-2020 pour permettre, dans un futur proche, de proposer :

- des programmes pédagogiques, diversifiés sur l'ensemble des activités d'eaux vives, à destination des accueils collectifs de mineurs et des scolaires de l'agglomération. Des activités existent actuellement pour découvrir la pratique, la faune et la flore, mais le nouvel équipement, par sa flexibilité (calibrage du débit et mobilité des obstacles) permet de former les plus jeunes aux aléas d'une rivière et de sensibiliser aux risques liés à la force d'un cours d'eau. Il propose également de faire découvrir d'autres activités (rafting, surf...),

- des activités "grand public" de plein air, ludiques, dans un espace entièrement sécurisé. Des activités sur la Moselle et les plans d'eau sont actuellement proposées sur l'ensemble de l'agglomération. Deux inconvénients existent : un étiage sévère en été limitant les zones de pratique et l'activité en milieu naturel (rochers, non visibilité des remous avant, arbres...) qui apporte un stress supplémentaire à certains publics qui préfèrent découvrir l'activité dans un milieu maîtrisé et sécurisé.

L'accessibilité de ce type d'équipement sera également primordiale pour le développement des activités handisport. Cet équipement permettra d'élargir le champ des possibles avec un panel élargi d'activités de sport de pagaie (paddle, raft, surf, nage en eaux vives...) mais également avec les activités de plein air du port.

- des évènements internationaux : manches de coupe du monde par exemple. Actuellement le parcours en centre-ville ne permet plus que l'accueil d'évènements régionaux et interrégionaux alors que, dans le même temps, l'équipe logistique du GESN est demandée sur d'autres sites pour organiser des évènements nationaux (championnat de France par exemple). Le GESN a des adhérents pratiquants au plus haut niveau international... ces athlètes sont obligés de s'expatrier (Pau, Vaires-surMarne) pour réaliser leurs entraînements,

- un entraînement de qualité pour la filière sportive du GESN, notamment avec les classes sportives collège Clémenceau et lycée Pierre Mendès France.

Le GESN souhaite également un équipement en accord avec les activités existantes et mutualisé au maximum pour permettre des synergies. Lors des premières réunions d'échanges aux prémices du projet, il avait été identifié :

- La cohérence de mutualiser l'équipement avec les besoins de développement d'un outil pour les secours (pompiers notamment) afin de s'exercer avec des situations proches du réel.

- De se situer proche d'une zone d'activité de plein air existante pour permettre de créer une offre complète de loisirs de plein air et de mutualiser les besoins en équipement d'accueil ou encore de stockage. Cela apporte des diminutions de coûts d'investissement et de fonctionnement.

- Une intégration paysagère importante pour mettre en valeur l'équipement.

La réflexion sur la localisation de l'équipement a été essentielle. En effet le lieu d'implantation devait permettre de continuer à pouvoir utiliser les lieux de pratique existant (les boucles de la Moselle, le parcours en centre-ville, le canal des Vosges avec l'embranchement d'Epinal). Il ne semblait pas concevable de créer un nouvel équipement pour délaisser les autres : plusieurs lieux ont été étudiés :

- Une réhabilitation du parcours en centre-ville : cela était techniquement impossible car il n'y a pas de possibilité "réaliste" de créer du dénivelé supplémentaire et de maintenir un débit acceptable en été.

- La création d'un équipement en utilisant les barrages existants sur la Moselle, mais leur dénivelé est trop faible avec une réhausse impossible pour cause technique ou réglementaire et un manque de débit en période estivale.
- La création d'un équipement en circuit fermé sur le plan d'eau créé par les barrages proches du centre-ville (le cours, Baffray, Bitola), mais ces barrages étant fixes il n'était pas possible d'utiliser leur retenue comme réservoir car le marnage est trop important. De plus il n'y a pas de synergie possible avec des équipements de loisirs existant.
- La création d'un équipement sur la retenue en amont du barrage de St Laurent, mais il y a un manque de synergie avec d'autres équipements de loisirs et surtout le barrage étant infranchissable pour les canoës, l'activité se trouverait isolée des équipements nautiques existants (parcours en centre-ville, boucles de la Moselle, canal avec l'embranchement d'Epinal).

Le site du port était donc le plus approprié pour répondre à la fois aux besoins techniques (retenues avec niveau fixe toute l'année, emprise foncière), aux besoins de synergie (maison du vélo, départs de randonnées vélo et pédestre, base nautique du club, Imagerie d'Epinal), aux accès au site (gare, sorties de voie rapide à 5 min, réseau de bus...), aux possibilités de stationnement en configuration événementielle. L'implantation de l'équipement et l'intégration paysagère sont des points importants pour permettre de conserver l'ensemble des activités existantes comme la pêche le long de la Moselle, les voies douces, les jeux d'enfants, les espaces de détente. Le GESN, toujours en dynamique, porte le projet dans ses plans de développement 2017-2020 puis 2020-2024, cette ambition pour le développement des sports d'eaux vives dans l'agglomération. Les plans de développement ont été validés en assemblée générale du club.

### **E - Le projet, porté par la communauté d'agglomération d'Epinal :**

La communauté d'agglomération d'Epinal, à l'écoute de notre association, porte un projet structurant d'espace permettant le développement des activités d'eaux vives (canoë, kayak, sports de pagaie, rafting, surf, nage en eaux vives...) et offrant un lieu de formation pour les professionnels de la protection civile sur les "problématiques inondations". Les élus l'ont adopté par vote favorable.

L'ingénierie de ce projet intègre, dès la conception, une adaptabilité de l'équipement pour plusieurs activités : parcours de canoë, kayak et sports de pagaie, module de surf et plateau technique inondation. Il est positionné au port d'Epinal pour permettre une dynamique avec les équipements de loisirs existants : base nautique du GESN, maison du vélo, capitainerie et restaurant associé, promenade et jeux pour les enfants. Un diagnostic territorial porté par la CAE en 2017 avait confirmé le potentiel de développement d'un équipement structurant d'eaux vives sur le territoire de la communauté d'agglomération d'Epinal

### **F - Un fonctionnement simple, une réflexion poussée :**

Ce projet est novateur dans le sens où il permet de multiples activités sur un seul équipement. Ce modèle de structure (création puis fonctionnement), a été éprouvé sur de nombreux sites en France (Pau, Cesson Sévigné) et à l'étranger (Londres). Mais le projet CAE Epinal va au-delà des infrastructures précitées car il intègre plusieurs équipements en un seul.

Le principe (simple) de fonctionnement est de faire circuler de l'eau en circuit fermé provenant d'un réservoir (dans notre cas le plan d'eau créé par le barrage de La Gosse,

existant toute l'année même si sécheresse) dans un canal calibré (10 m de large sur 200 m de long) avec une pente et des obstacles pour créer des mouvements d'eau. Il n'y a aucune consommation d'eau puisque celle-ci retourne rapidement dans la capacité où elle a été puisée. Modèle éprouvé avec des retours d'expérience de plus de 20 ans sur des espaces d'eaux vives encore en service.



Pour proposer différentes configurations il suffit de jouer sur la position des obstacles (amovibles) et sur la variation du débit de l'eau généré par trois vis d'Archimède. Un débit maximum de 4 m<sup>3</sup>/s par vis peut apporter 12 m<sup>3</sup>/s avec les trois mais, à l'aide de variateurs de vitesse, toute valeur de 2 à 12 m<sup>3</sup>/s est rendue possible. La circulation d'eau fonctionne uniquement en journée lorsqu'il y a de l'activité. L'apport d'énergie pour assurer le débit est donc ponctuel. Cela n'est pas le cas pour d'autres types d'équipements sportifs (piscines, patinoires) qui doivent fonctionner 24h/24.

Les autres aspects sont le fruit d'une longue observation des structures fréquentées par les athlètes et cadres du club sur les stades du monde entier : Ces suggestions, formulées en amont par le GESN, ont été reprises dans le projet proposé par la CAE :

- La sécurité et notamment la présence d'enfants : à l'heure actuelle le port d'Epinal est fréquenté par nombre d'adultes et d'enfants, le GESN fait naviguer des enfants sur la Moselle tout au long de l'année. Il n'y a pas, aujourd'hui, de protections (barrières, rambardes) ni sur le quai du canal de l'Est ni sur les rives de la Moselle. Le stade d'eaux vives n'apportera pas de nouveau danger. Il est tout de même prévu des murets et de la végétation "dissuasive" au franchissement vers le lit du "canal" du stade.
- Le tapis élévateur à bateaux (tapis roulant) : il permet de monter du niveau de la Moselle au niveau du départ de la veine d'eau dans le stade avec faible pente. Canoë, kayak et raft mais également personne à mobilité réduite dans son embarcation montent sans problème, sans débarquer. Une fois le stade descendu, les bateaux retournent dans le lit de la Moselle... puis reprennent le tapis élévateur.

- Une activité de saut en bateau, de la vasque de départ au lit de la Moselle est possible. C'est une activité ludique prisée des kayakistes mais aussi du grand public en recherche d'adrénaline. Ce système, créé sur le stade d'eaux vives en Nouvelle Zélande a montré une grande attractivité.
- La variation du débit et la possibilité de déplacer aisément des obstacles dans le lit du stade permettent une diversité infinie de parcours. On vient... puis on revient pour apprécier la nouvelle configuration. Ceci en adaptant la difficulté du parcours en niveau des pratiquants.
- L'activité de pêche sur la rive droite de la Moselle n'est pas impactée et restera donc accessible sur la quasi-totalité du linéaire. Les passionnés auront toujours accès à cette rive et on notera que la réoxygénation par le brassage de l'eau dans le stade d'eaux vives est favorable pour le milieu. De plus les vis d'Archimède (et non des pompes) sont ichtyocompatibles
- Une vague à surf permettra d'effectuer des figures spectaculaires, les surfeurs mais aussi les promeneurs pourront apprécier cette activité.
- Pas trop de béton : la partie supérieure étant utilisée pour l'ensemble des pratiques, il sera nécessaire de réaliser une structure type canal en béton. Le local technique et le local inondation pour les pompiers, le support des vis d'Archimède seront en béton. Mais la deuxième partie du stade sera en enrochement naturel. Cette partie sera toujours en eau sans mise en service des vis et sa rive gauche en gradins à libre accès sera très prisée des promeneurs.
- Le bruit sera celui de l'eau qui s'écoule dans une rivière. Le flux d'eau n'est pas généré par des pompes mais des vis d'Archimède tournant à vitesse lente. Et lorsqu'il n'y a pas d'activité, l'ensemble est au repos. Sur tous les stades d'eaux vives connus, le bruit des mouvements d'eau de la rivière sont dominants sur l'outil de pompage lui-même.
- La proximité du stade du bâtiment du GESN : fondamental. Quiconque arrive au bâtiment se change au vestiaire, embarque derrière le bâtiment, navigue jusqu'à l'ascenseur à bateau, descend autant de fois qu'il le souhaite le stade puis revient vers le bâtiment. Le tout sur l'eau, sans traverser la rue à pied. Ce concept permet également la pratique facilitée pour le handisport avec seulement deux transferts : un embarquement et un débarquement.
- La capacité en places de parking : cette zone urbaine dispose de bon nombre de possibilités, proches ou un peu plus lointaines. Les événements connus (foire aux associations, Zinc Grenadine, Fête des Images) qui apportent un public nombreux ont toujours pu se dérouler sans problème. Pour les événements d'envergure, les parkings annexes plus éloignés sont mobilisés et un système de bus navettes est mis en place.

## **G - Des retours d'expériences transposables à notre agglomération :**

Un des enjeux du nouvel équipement est d'organiser des événements sportifs internationaux. La construction en 2021 - 2022 du stade d'eaux vives pendant la période d'avant JO Paris 2024 permettra d'obtenir le regard des instances internationales sur les équipements Français. La renommée du club et de ses champions permettra de proposer le site d'Epinal pour des organisations régulières d'événements nationaux et internationaux.

A titre d'exemple l'organisation d'un championnat d'Europe ou d'un championnat de France regroupe entre 500 et 1 000 athlètes et staffs qui viennent généralement réaliser 1 à 2 camps d'entraînements entre octobre et juin, puis ils séjournent une quinzaine de jour lors de la compétition.

A cela s'ajoute jusqu'à 5 000 spectateurs qui peuvent généralement séjourner une semaine lors des événements. Ils utiliseront pour cela l'ensemble des hébergements : hôtels, gîtes, campings, chambre d'hôtes... de l'agglomération et les commerces. Ainsi l'organisation d'un événement d'envergure implique environ 30 000 nuitées sur une année. La ville de Pau estime qu'un euro investi pour un événement sur le stade d'eaux vives génère dix euros de retombées économiques sur le territoire.

Nous avons l'ambition d'organiser un événement international tous les 4 ans, intercalé avec un championnat de France tous les 4 ans. Dans les intervalles, des manches de coupe de France N1.

Cette structure est déjà labellisée Centre de Préparation JO Paris 2024 comme d'autres dans les Vosges. De nombreux clubs européens vont venir s'entraîner à Epinal : voir annexe 1. Ceci avant... mais également après 2024.

Les éléments techniques proposés dans ce projet sont novateurs par le fait qu'ils soient regroupés sur un même équipement. Ils sont existants et remarquables sur d'autres lieux où nous les avons découverts : plateau technique spécifique aux secours sur le site de New York, saut sur le site de Nouvelle Zélande, vague à surf en Rhône Alpes, vis d'Archimède sur le site de Teeside (USA).

La création (en 2008) puis l'exploitation du stade d'eaux vives de Pau a permis au club local de passer de 150 à 300 adhérents réguliers en 10 ans. Le club a progressé du milieu de tableau N1 vers les clubs de 1<sup>er</sup> rang national. Le même effet est ressenti pour le club de Torcy à proximité du stade d'eaux vives de Vaires-sur-Marne (2019) voisin.

Un autre enjeu est la gestion de fonctionnement d'un tel équipement. Beaucoup d'équipements ne peuvent accueillir que le sport pour lequel ils ont été conçus.

L'avantage d'un stade d'eaux vives est d'être à la fois un parcours sportif mais également touristique. Ceci permet de mettre en place un fonctionnement partagé pour équilibrer le budget de fonctionnement.

Retour de bases nautiques fréquentées par le GESN et possédant un parcours d'eaux vives en circuit fermé : il est important de positionner l'équipement dans un "écosystème de loisirs sportif".

Deux particularités de cet écosystème : partager les frais de gestion pour proposer des activités diverses et adapter la difficulté du parcours pour permettre aux pratiquants "grand public" de ressentir des sensations de bien-être et liberté liées à l'activité tout en pratiquant de manière autonome.

Le fait de positionner la structure au port avec la présence de la base nautique GESN, de la maison du vélo, de la capitainerie, du restaurant, de l'aire d'accueil camping-car, de l'espace promenade et jeux pour enfants répondent favorablement aux retours d'expériences précités.

Ainsi les touristes qui étaient initialement que "de passage", trouvant là une(des) activité(s) adaptée(s) à chaque membre de la famille, résident plus longtemps sur le territoire.

## **H – Conclusion :**

L'association est en attente, depuis 1990, d'une infrastructure technique qui est au niveau de la pratique sportive actuelle. Le territoire a confirmé la nécessité d'un équipement multi-activités eaux vives. Les élus de la communauté d'agglomération d'Epinal portent le projet et l'ont approuvé par vote. Le financement est assuré.

Le dossier, très complet et très documenté, développe une étude très poussée sur tous les aspects. Il n'y a aucun frein sur l'aspect environnemental.

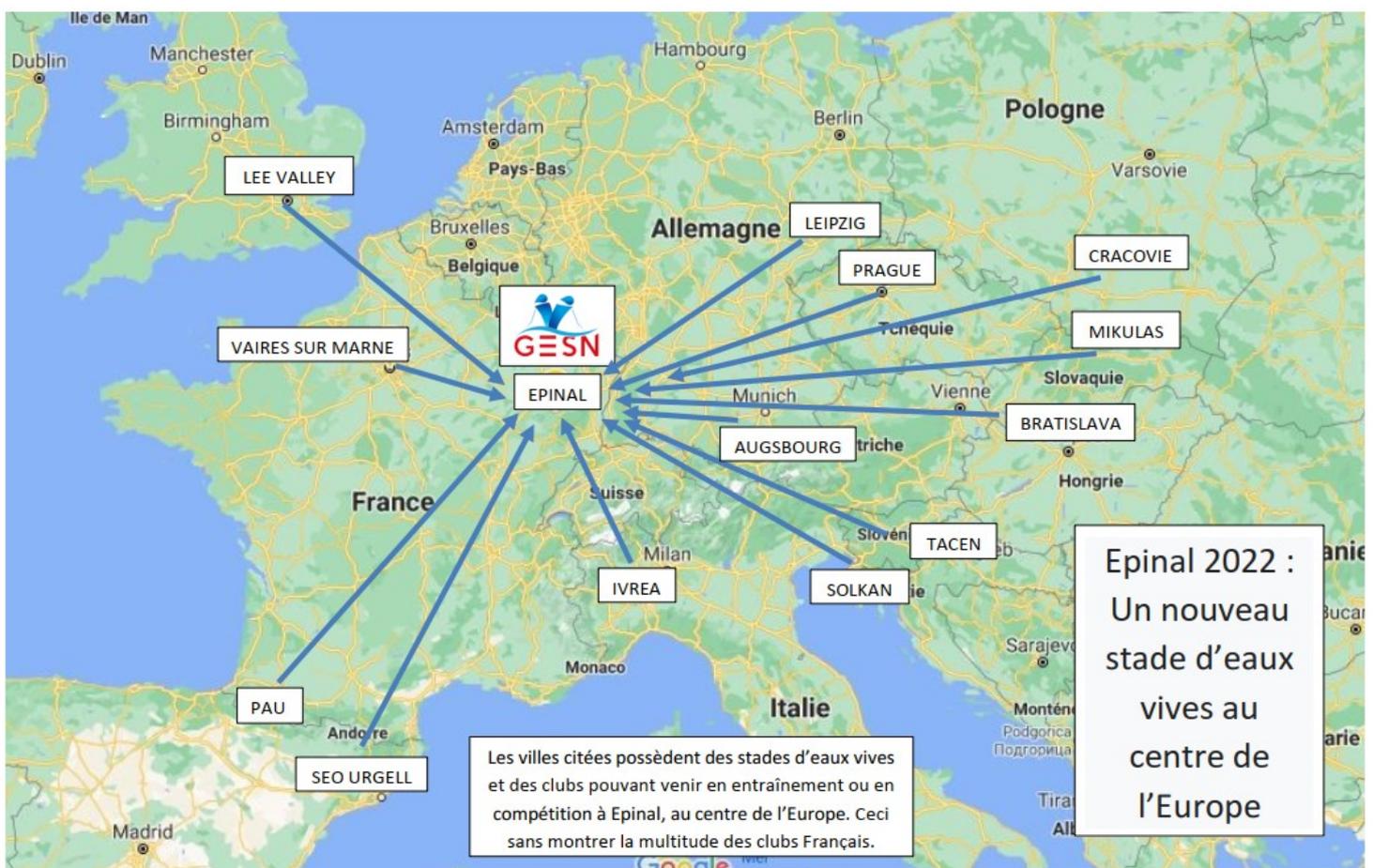
Le lieu d'implantation a été choisi parmi d'autres possibilités. Le site du port réunit tous les critères positifs avec surtout l'aspect très pertinent et indispensable (exploitation) du développement des loisirs grand public complétant l'activité de compétition.

L'investissement, comme pour tous les grands projets, est raisonnable à la mesure de la communauté d'agglomération. Les subventions sont actées. Elles ont été largement abondées par tous les acteurs territoriaux, enjoués par cette infrastructure.

L'exploitation et le fonctionnement ont été étudiés. Ceci s'apparente à la gestion d'équipements tels que piscine, patinoire, gymnase. Les utilisateurs paieront un droit d'entrée... Les recettes couvrant les dépenses. Du point de vue dépense énergétique, rien d'exceptionnel en comparaisons d'autres équipements cités ci-dessus.

L'équipe de travail de ce projet a sans cesse pensé aux actuels utilisateurs de cette zone du Port d'Epinal. Il n'y a rien qui ne s'y passe aujourd'hui qui ne pourra plus s'y dérouler : promenade, vélo, jeux d'enfants, foire aux associations sportives et culturelles, manifestation ludiques, pêche, restauration, parking, pique-nique, jeux de ballon... Et ce sans dangerosité supplémentaire, sans bruit autre que celui, apaisant, d'une rivière. Les utilisateurs actuels du port, qui sont venus vers nous, ont reçu des détails et des explications qui leur ont permis d'être complètement rassurés ou de s'apercevoir que leurs craintes étaient infondées voire suggérées par de fausses informations. De nouvelles activités ludiques vont rapidement être adoptées par le grand public en synergie avec d'autres existantes dans la même zone. Ce projet, en ce lieu, est un tout... pour tous.

Il en sera, in fine, comme pour le bassin du centre-ville il y a plus de trente ans : décrié en découverte du projet, adopté dès la fin de la construction, montré en exemple pour toutes les décennies suivantes...



Bonjour,

Je suis née à EPINAL, et ai toujours vécu à EPINAL. Je suis de ceux qui tiennent à leur ville et ses désespèrent de la voir se ternir ou si silencieuse ces derniers mois. Je suis de ceux qui tentent, à leur petite échelle, de changer les choses, sur le plan environnemental comme lorsqu'il s'agit de participer à la vie de ma ville.

Je tenais donc à donner mon avis concernant le projet futur de « parcours eaux vives ».

J'entends beaucoup de discours contradictoires.

Personnellement, je trouve qu'il s'agit d'une attraction supplémentaire pour notre ville. D'un attrait touristique, économique, et sportif, supplémentaire.

Je comprends l'inquiétude de certains pour le port et son aspect existant, ses infrastructures, etc, mais il suffit de s'intéresser un peu au projet pour constater que tout sera maintenu et, au pire, juste déplacé, et l'esthétique du lieu préservée. Et cerise sur le gâteau : dans le respect de la faune et de l'environnement, notamment grâce à son système de vis d'Archimède. Découverte ingénieuse pour moi !

Je pense que beaucoup n'ont pas conscience que ce parcours est nécessaire à plusieurs infrastructures, et que s'il n'est pas placé ici, il le sera forcément un jour ailleurs.

Je pense que les inquiétudes sont surtout issues d'un manque d'informations pour beaucoup.

Je pense que ce parcours permettra aussi de libérer un peu le centre-ville en périodes de compétitions, et que, situé au port, il offrira plus de possibilités de stationnement.

Je pense que c'est une chance et une opportunité pour notre ville et ses habitants, et j'espère qu'il verra le jour.

Cordialement.

----- Message transféré -----

**Sujet :** [INTERNET] Avis N°3

**Date :** Fri, 30 Apr 2021 15:32:09 +0200 (CEST)

**Pour :** [pref-enquetes-consultation-publiques <pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr>](mailto:pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr)

AVIS N° 3

7 ) Sécurité

8 ) Analyse financière

9 ) Variante pour le développement du canoë kayak à Épinal

7 ) Sécurité

S'agissant d'une étude d'impact sur l'environnement, la sécurité doit être étudiée et assurée pour tous les « habitants » du site en commençant par nous, les humains qui n'avons pas fait l'objet d'un recensement dans l'étude soumise à l'enquête : Tout d'abord les enfants avec les risques liés à l'eau, le bruit évalué à un niveau dangereux. Il est question du bruit de la rivière alors que celui des pompes doit être prépondérant

Les animaux avec en premier lieu les poissons qui grâce à la grille et aux effets protecteurs du concept ichtyo (du grec ancien ichthus poisson) ichtyo-compatible donc tout va bien ? Pas très bien à la descente lorsque la pompe réversible fonctionne en turbine. En descendant le poisson risquerait d'être haché, alors qu'en montant simplement poussé.

Les oiseaux juste un peu dérangés par l'abattage d'arbres, le bruit des travaux et celui du fonctionnement seront invités à trouver d'autres endroits. Il n'en manque pas au bord de la Moselle. Que dire de ceux qui aiment revenir au même endroit après chaque migration ?

Les castors, selon l'étude seraient peu nombreux. Peu nombreux mais costauds car ils s'attaquent en anticipation aux arbres devant être abattus. Un très gros sujet est en chantier, un tour de stade gratuit à qui ramènera une photo.

Les plantes principalement concernées par le nettoyage d'un tronçon de berge avec l'enlèvement de quelques arbres bien développés. Pas de souci, on abat et on replante, dans quel terrain et combien d'années pour retrouver la taille atteinte actuellement ?

La sécurité des utilisateurs du stade. Pas de souci pour les sportifs de haut niveau, mais qu'en sera-t-il pour les débutants et le « grand public » Du personnel sera présent sur le site pendant son fonctionnement mais rien n'est dit sur l'organisation.

Le tapis roulant, un confort par rapport au centre ville où il faut porter son kayak pour rejoindre l'aire de départ. Confort mais non sans danger ! Cet appareil doit être considéré en tant que

remontée mécanique, tel les téléskis objet de surveillance et de contrôles annuels avec un coût de maintenance à prendre en compte dans les budgets prévisionnels. Le peu de recul sur le fonctionnement de tels appareils ne les a pas encore soumis au contrôle du STRM

Enfin, la volonté de développer un commerce de loisirs d'eau avec location de pédalos, de paddles et pourquoi ne pas autoriser la baignade en cet endroit (?) Qui assurera la surveillance du tronçon de Moselle concerné ?

L'impact sur la sécurité routière peut difficilement être analysé mais les jours d'affluence avec des stationnements incertains, une agitation frénétique, il est difficile de le négliger.

## 8 ) Analyse financière

Le coût du projet est évidemment le morceau, sujet le plus à discussion ! Que serait il possible de réaliser sur le territoire de l'agglo avec une telle somme : restauration de piscines, de salles et de terrains de sport (tout ça réparti sur l'agglo). Comment sont établies les priorités et quelles sont les futures opérations déjà validées ?

L'idée des options est de pouvoir y renoncer si la note est « trop salée » . Là d'emblée elles sont intégrées à la dépense prévue. Et pourquoi ne pas avoir mis l'espace « pompiers » en option ? N'y avait il pas d'autres solutions pour cet usage ? En circuit fermé avec déshuileur car les camions même ceux des pompiers sont sources de pollution (huile, gasoil, microparticules de freins)

Dans le sous détail, les études n'apparaissent pas (déjà près de 250 k€ engagés), pas de ligne pour l'assistance au Maître d'Ouvrage, la mission de coordination sécurité et protection de la santé... Où se situe et à combien le coût du tapis roulant ? De même, un éclairage à 195 k€ aurait mérité quelques explications dans le dossier technique présenté : emplacement, puissance et période d'usage. Le coût unitaire d'une pompe aurait intéressé les consultants du dossier !

Le financement : bien sûr le projet sera bien subventionné, mais les subventions ne sont que des redistributions avec une aubaine pour la ville centre qui bénéficiera de la participation de l'ensemble des communes de l'agglomération dont même les plus excentrées qui ne bénéficieront pas ou très peu de cet ouvrage.

Alors, l'argument de masse : inenvisageable de renoncer maintenant à ce projet alors que tant de dépenses sont réalisées et comment renoncer à l'appât de tant de subventions promises ?

Simple : des études, certes profondes, ont été réalisées qui montrent que le site n'est pas adapté au projet (étude GÉaupole), que l'étude complémentaire laisse apparaître que les remblais sont constitués en grande partie par des produits issus de la démolition d'anciens bâtiments du site industriel précédent avec de nombreux points de pollution. Pour plus de précisions, ne pas tarder à entreprendre les fouilles archéologiques demandées par la Préfecture. Faute de trouver des vestiges, ces fouilles permettraient d'avoir une idée plus précise sur la constitution des remblais

Alors, renoncer en se disant par ces temps de crise sanitaire combien de PME ont été rémunérées sans production en contrepartie. Pour ce qui nous concerne, il y a bien eu un travail en se disant

qu'il est exploitable pour d'autres projets. Les subventions, elles seront redistribuées, alors efforçons nous de les maintenir sur notre territoire en préparant sans attendre les rapports.

Déjà un autre projet est déjà dans les tuyaux : la reconversion du site Bitola avec : paysagement et implantation d'une hydrolienne sur le site. Une idée parmi d'autres dossiers en attente. Avec une décision concertée préalablement, s'il vous plait.

Le coût de fonctionnement : seulement 6 lignes sur le dépliant de la CAE. Difficile à comprendre du fait d'un manque flagrant d'un dossier de présentation du mode de fonctionnement envisagé en donnant un détail par lignes

Les recettes : difficile de donner un avis sans connaître l'organisation prévue pour le fonctionnement du site. Par exemples, la ligne grand public eau calme correspond elle à des locations de pédalos, paddles ? Plaisance et camping car : faire payer les bateaux sur le port ou récupérer les redevances englobées dans la concession portuaire ? Pour les camping cars : une aire est elle dédiée et où ? Le grand public plein air : location de fauteuil ? Quelle sera la place, la destination de la capitainerie dans le fonctionnement du site ? Bref c'est un grand flou qui veut nous faire croire que tout va bien fonctionner. Notons enfin que l'amortissement de l'ouvrage est compté nulle part. Intégrer un amortissement constant sur 30 ans correspond à environ 190 k€ : cadeau ou subvention ?

## 9 ) Variante pour le développement du canoë kayak à Epinal

La volonté du projet est de faire fonctionner le site de façon optimale, d'attirer le maximum de monde, dégager du profit (pour qui ?) N'y aurait il pas d'autres pistes à explorer, interrogeons nous un peu

Est-ce vraiment bon d'accéder à ce sport directement par des sensations extrêmes ?

Les objectifs à poursuivre ne devraient-ils pas être de miser sur une bonne école de CK ?

Miser à fond sur le sport de masse, un sport populaire !

Pour les débutants le stade actuel est bien suffisant pour faire éclore de nouveaux grands champions comme par le passé. La conjonction de l'eau présente avec les variations de débit de la Moselle dues au climat est un atout intéressant .Tout est là pour donner aux débutants le goût à ce sport, école de la vie. Le courage nécessaire pour s'entraîner par tous les temps. Leur faire découvrir le stade actuel d'abord en eau calme l'été, puis leur donner de l'audace lorsque le courant devient plus vif. De la détermination et la force suffisante pour remonter le courant en acceptant de porter par endroit leur embarcation. Naviguer sur la Moselle offrant des moments de détente tout en permettant d'acquérir de l'endurance, du foncier.

Le même raisonnement peut être tenu pour ceux qui souhaiteraient découvrir ce sport complet.

Les athlètes de haut niveau disposeront encore de ce site qui les a fait naître, un travail mental les aidera à ne pas se laisser envahir par la lassitude ! Leur perfectionnement pourra toujours se

poursuivre dans les stages nationaux. A aucun endroit, la volonté de devenir pôle national n'a été évoquée, les places sont prises. Seule l'idée de pouvoir être centre de préparation olympique pour quelques équipes et avec un conditionnel été relayé dans la presse locale. Presse qui a ironisé sur l'ampleur du dossier, mais quel correspondant a essayé de lire un peu ce « pavés » ?

Quant à rentabiliser ce sport au profit du club, de créer des emplois pour sportifs en reconversion, l'organisation de manifestations de masse pourrait très bien jouer ce rôle. Descente de la Moselle de Saint Nabord à Golbey avec un petit slalom à Epinal. Un triathlon aquatique : paddle kayak et pédalo ?

Les retombées pour l'agglomération peuvent très bien être envisagées de la même façon que celle du projet dès que le succès de l'épreuve sera acquis.

En renonçant à ce projet irrespectueux de l'environnement, le site resterait intact, les travaux prévus sur les pelouses pour réduire l'impact des pollutions souterraines pourraient être réalisés. La Capitainerie toujours présente, pourrait servir au club dont le local devenu commercial depuis peu est tout proche. Un projet global de fonctionnement du site portuaire et sportif mériterait d'être présenté dans les meilleurs délais.

À suivre : conclusion et avis moins technico-administratif